UNE BATAILLE GAGNÉE POUR LES DROITS LGBTQ+

MICHELLE DOUGLAS

Michelle Douglas est une militante des droits humains en faveur des LBGTQ. Elle a servi en tant qu'officier dans les forces armées canadiennes de 1986 à 1989. Malgré un parcours exemplaire, Michelle a été renvoyée de l'armée en 1989 dans le cadre de la « Purge LGBT » de l'armée. Elle a lancé un défi juridique historique contre les politiques discriminatoires de l'armée et son procès a entraîné la fin des politiques discriminatoires officielles du Canada à l'encontre des militaires LGBT en 1992. Depuis 30 ans, elle participe activement au mouvement visant à obtenir l'égalité juridique pour la communauté LGBTQ+. Michelle est actuellement directrice exécutive d'une organisation nouvellement créée, connue sous le nom de LGBT Purge Fund, qui administre un fonds de 15 000 000$ créé dans le cadre du règlement du recours collectif des LGBT.

Permettez-moi de commencer en vous racontant une partie de mon histoire personnelle. En 1986, je me suis engagée dans les forces armées canadiennes. J'ai été très honoré de servir dans les forces armées canadiennes. Je ne me suis jamais vu devenir un quelconque soldat, mais j'ai réalisé que l'armée reflétait l'ensemble des valeurs de ma vie. J'ai pensé que cela enrichirait ma formation universitaire générale, qui était plutôt médiocre. Il s'est avéré que l'armée me convenait parfaitement. Je me suis épanoui et j'ai excellé dans un environnement formidable et très structuré. C'était un tel honneur de servir. En même temps que j'excellais dans ma formation – et je terminais comme meilleure candidate dans chaque cours que je suivais – j'ai aussi eu la très belle expérience, très humaine, de tomber amoureuse pour la première fois.

Je suis tombée amoureuse d'une collègue officier dans l'armée, et elle était incroyable. Aussi, au cours de ma formation, je me suis rendu compte que l'armée avait une politique à l'égard des homosexuels – une politique qui était guidée par les mots « anomalie sexuelle ». Nous disons aux gens quelle était la politique au milieu des années 1980 concernant le service des LGBT, parce que nombreux sont ceux qui ne le savent toujours pas. La politique stipulait que si vous êtes homosexuel, vous pouvez rester dans l'armée, mais il y a quelques règles : vous n'aurez jamais de promotion, jamais d'augmentation de

salaire, ni de formation, ni d'affectation. Mais s'il vous plaît, « n'hésitez pas à servir votre pays ».

Tout en apprenant cette politique et en tombant en même temps amoureuse d'une personne du même sexe, j'essayais aussi de faire avancer ma carrière. C'est alors que les choses ont vraiment commencé à se compliquer. Je servais dans une unité de la police militaire et une partie de leur mandat consistait à enquêter sur les allégations d'homosexualité. Un jour, mon patron est venu me voir et m'a dit : nous devons nous rendre à Ottawa pour une enquête importante. Vous devez rassembler vos affaires. Nous y allons immédiatement. Alors, je suis monté dans la voiture K clandestine et je me suis dirigée vers l'aéroport de Toronto avec mon patron, sans vraiment soupçonner quoi que ce soit à ce moment-là.



Michelle Douglas

Cependant, juste avant d'arriver à l'aéroport, il se rend dans la bande de l'hôtel juste avant l'aéroport. J'ai ensuite passé deux jours dans une chambre d'hôtel près de l'aéroport de Toronto, où j'ai été interrogée sur mon orientation sexuelle. C'était un interrogatoire mené par deux officiers militaires de sexe masculin, et ce fut en fait très dévastateur. Cela fut une expérience qui m'a marqué à vie. D'autres en ont témoigné également. Après avoir nié mon homosexualité afin de sauver ma carrière, cette séance d'interrogatoire a été suivie d'autres interrogatoires – dans d'autres chambres d'hôtel et un polygraphe de la police dans une autre ville. Je leur ai finalement avouée que j'étais amoureuse d'une femme, ce qui a abouti, peu de temps après, à mon renvoi par l'armée.

J'ai été renvoyé en 1989 par les Forces armées canadiennes, sous la rubrique « ne peut être employée avantageusement » en raison de mon homosexualité. La raison qui m'a poussé à vous dire à quel point j'avais réussi dans tous mes cours de formation est que cela fait ressortir de façon évidente la profondeur de la discrimination pure au sein du système à l'époque : elle était codifiée. La discrimination systémique : elle était codifiée, dans les livres. J'étais une jeune femme à ce moment-là, 23, 24 ans, je ne savais pas trop quoi faire. J'ai obtenu le soutien d'un député du nom de Svend Robinson, et j'ai pu engager un avocat. En 1992, c'est mon recours en justice contre cette politique discriminatoire qui a

mis fin à la soi-disant interdiction des homosexuels dans les forces armées canadiennes.

> **« Entre les années 1950 et tout récemment, nous estimons que 9000 Canadiens, des personnes servant dans les Forces armées canadiennes, la GRC et la fonction publique fédérale, ont subi ce type de discrimination. »**

Ce fut donc un résultat assez historique, et il est toujours important pour moi de dire que, pendant que nous servons encore sous cette terrible politique, dans le cadre du règlement de mon affaire, toutes ces personnes dans la même situation ont vu leurs grades, leur formation restaurée et, comme j'aime à le dire, leur dignité restaurée. Ce que je ne savais pas, c'est que je n'étais pas seule dans l'expérience que j'avais vécue. J'ai été victime de ce que nous appelons aujourd'hui la « purge LGBT ». Entre les années 1950 et tout récemment, nous estimons que 9000 Canadiens, des personnes servant dans les Forces armées canadiennes, la GRC et la fonction publique fédérale, ont subi ce type de discrimination. Ainsi, lorsque j'ai bénéficié d'une mesure de justice dans le cadre de mon procès en 1992, il y avait littéralement des milliers de personnes qui n'avaient pas obtenu une telle justice.

Beaucoup se sont suicidés, sont retournés dans le placard ou ont été condamnés à la honte et n'ont jamais pu réaliser leur potentiel. Ils ont été humiliés à cause de leur identité. Mais d'autres militants courageux ont repris le flambeau, et en 2018, un important procès en recours collectif a été réglé avec le gouvernement canadien. En 2018, un important procès en recours collectif a été réglé avec le gouvernement canadien, ce qui a permis de rendre justice à environ 750 personnes vivantes qui ont finalement bénéficié d'un recours, d'un règlement financier et d'un rétablissement de leur dignité pour ce qu'elles ont vécu.

L'autre chose qui est importante est que le Premier ministre Trudeau a présenté ses excuses à la communauté LGBTQ en 2017 pour la discrimination systémique, parrainée par l'État, dont sont victimes nos communautés. Ce fut un moment très fort, et je sais que certains le disent : « Nous présentons tant d'excuses. Pourquoi faisons-nous cela ? Vous savez, si vous étiez une personne lésée qui pensait qu'il n'y avait jamais aucun moyen d'obtenir justice, des excuses du Premier ministre sont un geste très puissant. Il y a aussi des résultats très intéressants qui ont découlé du règlement de ce procès. L'une d'entre elles a été la création du Fonds de Purge des LGBT, que j'ai maintenant l'honneur de diriger. Nous faisons maintenant des choses vraiment cool, et c'est juste une preuve des progrès encourageants que le Canada a réalisés sur la voie de l'égalité pour les LGBT.

Nous construisons un monument national à Ottawa – le monument national LGBTQ – qui sera inauguré en 2024. Et enfin, en terminant, je vous ferai savoir que nous essayons également de raconter notre histoire, de vous parler de la purge et de vous informer que des milliers de vos concitoyens qui sont passés par là sont toujours là aujourd'hui, courageux, toujours en service et toujours militants dans la lutte pour l'égalité et toujours grands alliés des autres communautés sur le chemin de la justice.